

Image not found or type unknown



repartition des charges d'entretien

Par **yayak**, le **26/06/2010** à **18:10**

Bonjour,

Nous sommes une copropriété constitué de 2lots indissociables. Notre lot constitué uniquement de 8 appartement soit 2pers par palier souhaite faire le ménage afin de reduire les charges car ce poste constitut le poste de charge le plus élevée.

Or les propriétaires dusecond lot ne le souhaite pas vraiment et ce systeme ne peux fonctionner sans l'adhésion complete des copropriétaires. Est ce qu'il derai possible:

- 1 - De separer la répartition des charges par lot à savoir que notre lot ne fonctionne plus avec l'entreprise d'entretien tandis que le second lot conserve le contrat et paye en conséquence?
- 2 - De faire de meme pour l'entretien courant de petit travaux: changement de lampes, peinture...

Merci de vos reponses